

## Procès-verbal 60<sup>e</sup> Assemblée générale ordinaire Lundi 14 mars 2022, aula des Boudines

À 19h05 est déclarée ouverte, par Valérie Python-Bernasconi, Présidente, cette 60<sup>e</sup> **Assemblée générale ordinaire**, convoquée selon nos statuts (art. 4).

Toutes les sociétés ont reçu la convocation dans les délais et toutes les décisions prises ce soir seront considérées comme valables.

Notre Présidente souhaite la bienvenue à toutes et tous et elle relève la présence de :

**M. David Dournow**, Président du Conseil municipal ;

**M. Eric Cornuz**, Maire ;

**M. Laurent Tremblet**, Conseiller administratif ;

Excusé : M. David Genequand, responsable Service des sports

### 1. Liste des présences

Présentes : **41 sociétés**

AHVM	Andrée Studer et Rosmarie Gremaud
APCJM	Marta Sanchez
APE Meyrin	Corinne Moreno
Artemyrinois	Jean-Claude Ducrot
Ass. Bénévoles de Meyrin	Denise Zosso
Ass. Foulées automnales Meyrin	Stefane Monti
Ass. Latino-Américaine Meyrin	Elisa Dimopoulos
Ass. Mémoires de Meyrin	Werner Haller
Association Perspectives	Teresa Martinez et Madeleine Albrecht
Le CEFAM	Christine Aeschbach
Cercle Albanais Meyrinois	Agim Pacarizi
Club d'Activités Photo de Meyrin	Eric Chatelain
Club des Aînés	Raymond Bolay

Club de Bridge Meyrin	Angèle Helfer
Club Hippique Meyrin	Sandra Fivian
Club Philatélique Meyrin	Christian Noir
Colonie LA RUCHE	Antonio Laurencet
CP Hockey	Theodor Andersson
Dauphins Genève	Grégory Bos
Étoile Cycliste Meyrin	Jean-Paul Vergeres
FSG Meyrin	Muriel Egger
Gym Féminine de Meyrin	Martine HUBERT
Jardins familiaux du RENARD	Marius Chillotti et Jakob Aeschbach
Jardins familiaux La Cascade	Denise Berlioux
Judo Club Meyrin	Louis Appino (arrivé après la votation)
Karaté Club Meyrin	François Falvo
Meyrin CTT	Joan Helfer
Meyrin Natation	Dora Longobardi
Meyrin Volleyball Club	Marisa Oranci
Moderato con Brio	Kaori Guerin
Musique Municipale Meyrin	Philippe Fosserat
R2 Danse	Marion Ceccon
Salto de l'Escargot	Manuel Fraga
Samaritains de Meyrin	Nicolas Lambercy et Djoon Leuenberger
Sapaudia (chœur transfrontalier)	Hervé Rousseau
Service du Feu	Michelangelo Pino
Ski Club Meyrin	Michel Peris
Société Suisse de Sauvetage	Michel Wohnlich
Tambours et Fifres Meyrin	Maurice Haldimann
Tennis Club Meyrin	François Hernot
Maison Vaudagne	Danièle Demmou

#### Excusées : **8 sociétés**

Arcus-Caeli, Association Culturelle Bouratino, Association Culturelle Musulmane Meyrinoise, Footing Club Meyrin, Jardin Robinson Meyrin, Ju-Jitsu Meyrin, Meyrin Basket et Vivarium de Meyrin

#### Absentes : **11 sociétés**

Aïkido Club Meyrin, Association des Intérêts de Cointrin, Association garderie Meyrin-Village La Framboise, CP Artistique Meyrin, Ludothèque de Meyrin, Meyrin FC, Meyrin Pétanque et Longue, Rock Dance Company, RC Cern Meyrin Saint-Genis, Scouts de Meyrin, Union Sportive de Cointrin

En préambule, notre présidente précise qu'il y a ce soir **l'élection du comité** et, au cas où le vote à bulletin secret serait demandé, le déroulement de l'AG se poursuivra pendant le dépouillement et le résultat de ce dernier sera annoncé au point 9. Divers.

## 2. Nomination de deux scrutateurs

Mme Muriel Egger (FSG Meyrin) et M. Marius Chillotti (Jardins familiaux du Renard) sont nommés scrutateurs en cas de vote.

## 3. Approbation du PV de l'Assemblée générale du 1<sup>er</sup> juin 2021

Ce procès-verbal est approuvé à l'unanimité par l'assemblée.

### 4. a) Rapport de la Présidente

Valérie Python-Bernasconi donne lecture de son rapport (v/annexe).

### b) Rapport du Trésorier

Daniel Kohler donne lecture de son rapport (v/annexe).

### c) Rapport des Vérificateurs des comptes

Les comptes du Cartel ont été contrôlés par Suzanne Bundschuh de l'orchestre ARCUS-CAELI et Hervé Rousseau, du chœur transfrontalier SAPAUDIA.

La présidente donne la parole à Hervé Rousseau pour la lecture du rapport.

### d) Approbation de ces rapports

Les différents rapports sont approuvés sous les acclamations de l'assemblée.

Avant de passer au point suivant, la présidente passe la parole à Daniel Kohler qui souhaite dire quelques mots en tant que délégué du Cartel au comité de rédaction du journal Meyrin Ensemble (v/annexe).

## 5. a) Élection des membres du Comité

La présidente annonce que Thierry Magnin, membre du comité depuis 18 ans, ne souhaite pas se représenter. Au nom de ses collègues du comité, elle le remercie pour son engagement durant toutes ces années et lui remet une enveloppe.

Se représentent pour un nouveau mandat de 2 ans, les membres suivants :  
Valérie Python-Bernasconi, Danièle Demmou, Daniel Kohler, Jean-Claude Amoos et Maurice Haldimann

**Trois nouvelles personnes** ont proposé leur candidature pour intégrer le comité du Cartel. À tour de rôle, la présidente leur donne la parole afin qu'elles puissent se présenter.

❖ **Catherine Tremblet** est issue d'une famille meyrinoise.

Engagée dans la vie associative depuis de nombreuses années, elle a apporté son aide au sein de nombreux comités en tant que secrétaire à la FSG Meyrin, au Ski Club Meyrin durant 15 ans, avec la responsabilité des sorties à ski du samedi, à l'association Les Foulées automnales de Meyrin pour l'organisation de la course Meyrin Run.

Active depuis 2015, en tant que secrétaire au comité de la Société de Gymnastique Féminine de Meyrin, Catherine Tremblet pense apporter son expérience au sein du comité du Cartel et ... amener une touche féminine !

❖ **François Falvo** est arrivé en 1978 à Meyrin où il s'est marié et a fondé sa famille (3 enfants et 7 petits-enfants). Il a été membre du Tennis de Table pendant 2 ans. Depuis 1983, il fait partie du Karaté Club Meyrin et est membre actif et président au sein d'un comité de 8 personnes depuis 2010.

De 2015 à 2020, il a été Conseiller municipal à Meyrin.

Retraité depuis 3 ans, il joue à la pétanque dans différents clubs dont celui de Meyrin.

Aujourd'hui, ayant un peu plus de temps, François Falvo souhaite s'engager à faire partie du comité du Cartel et se réjouit d'apporter son expérience.

❖ **Stefane Monti** est président depuis 2017 de l'association Les Foulées automnales de Meyrin qui organise la course Meyrin Run.

48 ans, père d'un jeune homme de bientôt 20 ans, il a vécu à Meyrin pendant près de 35 ans et garde encore des attaches sur la Commune, plus précisément à Meyrin-Village. Professionnellement, il entame sa 28<sup>e</sup> année au sein des Services Industriels de Genève.

Actif au sein de deux autres associations qui ont le même profil que le Cartel, notamment celle du Groupement sportif des SIG dont il fait référence. Ce comité chapeaute 14 sections sportives.

Stefane Monti souhaite se présenter au sein du comité du Cartel dans le but d'amener son expérience dans la gestion des « multi-sections/associations » et mélanger les compétences et les connaissances de chaque association pour que tout le monde puisse en profiter et s'améliorer.



### Précisions de la présidente

Selon les **statuts du Cartel** (art. 5 – Comité), le comité est élu par l'assemblée générale, à la majorité simple, pour une durée de deux ans.

Il se compose de **5 à 7 personnes physiques** qui sont membres actifs des sociétés, associations et clubs du Cartel.

Seulement 2 personnes peuvent donc rejoindre le comité du Cartel ce soir.

Elles seront élues selon décision de la majorité des votants.

Toujours selon les **statuts du Cartel** (art. 4 – Assemblée générale), les votations et élections se font à main levée et par ordre d'arrivée des candidats soit : François Falvo, Catherine Tremblet et Stefane Monti.

Mais le vote à bulletin secret peut être demandé par un membre.

À cet effet, un bulletin de vote a été remis à l'entrée aux représentants des sociétés. Il est mentionné sur ce dernier de cocher **2 candidats maximum**, sinon le vote sera nul.



Le vote à bulletin secret est demandé par Michel Péris, président du Ski Club Meyrin. En cas d'égalité, la présidente précise qu'elle départagera et choisira les personnes qui ont posé leur candidature par ordre d'arrivée.

### **b) Élection de la Présidente**

Arrivée au terme de son premier mandat de présidente, Danièle Demmou, vice-présidente, propose d'élire à mainlevée Valérie Python-Bernasconi à la présidence du Cartel pour un second mandat de 2 ans.

C'est sous les applaudissements que Valérie Python-Bernasconi est réélue.

Merci à l'assemblée pour sa confiance ainsi témoignée.

### **c) Élection d'un Vérificateur de comptes suppléant**

La société Arcus-Caeli termine son mandat et nous la remercions.

**Le Chœur transfrontalier Sapaudia et le Karaté Club Meyrin** sont les deux sociétés vérificatrices pour l'an prochain.

Mais, si François Falvo est élu ce soir comme membre au comité du Cartel, nous devons chercher une nouvelle société vérificatrice (2<sup>ème</sup>) pour remplacer le Karaté Club Meyrin ainsi qu'une société suppléante.

Ce soir, le **Cercle Albanais Meyrinois**, représenté par M. Agim Pacarizi et le **Meyrin CTT** (Tennis de Table), représenté par Mme Joan Helfer sont nommés respectivement 2<sup>ème</sup> société vérificatrice et société vérificatrice suppléante.

## **6. Admission – démission – exclusion**

Le Cartel n'a enregistré aucune admission, démission ou exclusion.

## **7. Manifestations pour 2022**

*60<sup>e</sup> anniversaire du Cartel, le samedi 8 octobre*

À la suite de la séance tenue le 1<sup>er</sup> février dernier avec les sociétés, la présidente du 60<sup>e</sup>, Danièle Demmou, annonce que des informations suivent prochainement concernant le point vidéo promotionnelle.

Quelques manifestations de sociétés à venir prochainement :

- + Vendredi 18 et samedi 19 mars : **Gratiferia**, marché gratuit, école De-Livron
- + Mercredi 23 mars : Samaritains de Meyrin, **don du sang**, salle de gym école Meyrin-Village
- + Samedi 26 mars : Club Philatélique Meyrin, **bourse-exposition timbres et cartes postales**, aula Mairie
- + Jeudi 12 mai : Chœur transfrontalier Sapaudia, **concert**, salle communale de Cologny
- + Dimanche 15 mai : Meyrin Natation, **Meyrin Cup, natation artistique**, piscine du Livron
- + Samedi 21 mai : Club des Aînés, **concert chorale La Printanière**, théâtre Forum Meyrin
- + Dimanche 22 mai : Musique Municipale de Meyrin, **concert annuel**, aula école des Vergers
- + Samedi 11 juin : Chœur transfrontalier SAPAUDIA, **concert**, église Saint-Germain (Vielle-Ville)

## 8. [Propositions individuelles](#)

Aucune reçue à la date du lundi 7 mars 2022.

## 9. [Divers](#)

### Élection du comité

Mme Muriel Egger (FSG Meyrin) et M. Marius Chillotti (Jardins Familiaux du Renard) ont procédé au dépouillement des bulletins sous le contrôle de Jean-Claude Amoos, membre du comité Cartel.

La présidente annonce les résultats du vote :

- Catherine Tremblet : 31 voix
- François Falvo : 23 voix
- Stefane Monti : 19 voix

Sont élus et rejoignent le comité : Catherine Tremblet et François Falvo.

## Intervention M. Eric Chatelain, président du Club d'Activités Photo de Meyrin

M. Chatelain demande si la convocation pour l'AG du Cartel peut être envoyée par mail.

La présidente répond que, selon nos statuts, cette dernière doit être envoyée par courrier postal. Mais, pour les prochaines fois, le Cartel prend note qu'elle sera également envoyée par mail.

-----

La présidente donne la parole aux invités officiels.

### **M. David DOURNOW**, Président du Conseil municipal

M. Dournow remercie le Cartel pour l'invitation et pour la tenue de cette assemblée.

Ses remerciements s'adressent également aux sociétés communales pour tout le travail fait autour du tissu associatif meyrinois.

Il rappelle que le Conseil municipal est toujours à l'écoute et à disposition.

Il nous souhaite une bonne fin de soirée.



### **M. Eric CORNUZ**, Maire

M. Cornuz souhaite la bienvenue à toutes et tous.

Il tient à excuser sa collègue, Mme Nathalie Leuenberger, qui n'a pas pu être parmi nous ce soir.

Mais il est accompagné de son autre collègue, M. Laurent Tremblet, et il relève la présence de Mme Laure Delieutraz, co-responsable du Service développement social et emploi.

Notre maire remercie le Cartel de l'invitation. Il souligne que cela permet de pouvoir nous retrouver en présentiel avec les présidentes et présidents des sociétés avec beaucoup de plaisir.

Il profite de remercier Thierry Magnin pour toutes ses années d'engagement au sein du Cartel.

Avant de parler des fêtes, il se rend compte ce soir qu'on parle beaucoup de copies ...

M. Cornuz mentionne que la politique de la Commune est d'augmenter la surface de plantation des arbres et il propose l'idée de rester sur le mode de communication, employé pendant la période de confinement, un peu moins utilisatrice de papier ... Le Conseil municipal serait extrêmement reconnaissant si un effort pouvait être fait dans ce sens.

### Les 2 fêtes populaires meyrinoises

C'est un long sujet de discussion. Le Conseil administratif est parfaitement conscient qu'il est nécessaire pour les sociétés de bénéficier des fêtes.

Toutefois, depuis les 2 dernières années, certaines choses ont changé et ont amené le Conseil administratif à repenser l'organisation des fêtes pour cette année.

## Fête des écoles

Notre maire relève la difficulté d'engager les services communaux : Sécurité municipale, Protection Civile et Service du Feu.

Il fait part de nouvelles normes édictées par le Canton et l'impossibilité ponctuelle de solliciter la Protection Civile pour utiliser ces forces pour encadrer et sécuriser le cortège.

En effet, depuis 2018, il y a 500 élèves supplémentaires dans les écoles meyrinoises et le problème de la sécurité se pose sur la Campagne Charnaux !

Tous ces éléments font que la décision prise récemment par le Conseil administratif a été de renoncer, cette année encore, à organiser la fête des écoles. Il faut se rendre à l'évidence que les contraintes pour la maintenir dans les mêmes conditions qu'auparavant sont trop difficiles.

Cela ne veut pas dire qu'il n'y aura rien mais le cortège sera difficile à mettre en place.

En 2023, les autorités ont bon espoir de pouvoir réaménager l'organisation de cette fête dans un format différent mais avec la contribution des sociétés du Cartel et peut-être un samedi ...

C'est un défi à relever qui n'est pas simple et il tire un coup de chapeau à l'administration communale pour tous les efforts déployés.

## Prix Wakker

La Commune s'est vu décerner par *Patrimoine Suisse* le prix Wakker.

La remise de ce prix se fera le **samedi 25 juin** en présence de la Conseillère fédérale Simonetta Sommaruga. Cet événement se déroulera à la Campagne Charnaux et sur plusieurs autres endroits de la Commune.

Un peu à la manière du 1<sup>er</sup> août, ce sera l'occasion d'accueillir la population sous un format de fête populaire. Les autorités ont pensé à solliciter la contribution des sociétés du Cartel en animant des stands de vente de nourriture afin de faire des rentrées d'argent. Tous les détails restent à peaufiner et des informations suivront prochainement de la mairie.

## Fête du 1<sup>er</sup> août

Notre maire confirme que la mise sur pied de la fête du 1<sup>er</sup> août aura bien lieu, telle que nous l'avons connue avant Covid, avec la participation des sociétés du Cartel (stands nourriture, boissons et autres).

Concernant le feu d'artifice, il sera encadré avec des paramètres de sécurité imposés par le Canton qui restent à clarifier et à confirmer. Tous les détails suivront en temps voulu.

Pour terminer, notre maire remercie les sociétés et le Cartel. Il félicite les nouveaux élus qui ont rejoint le comité ce soir.

Il espère une très bonne année de jubilé au Cartel, à laquelle les autorités auront plaisir à participer en octobre, et souhaite une bonne fin de soirée à toutes et tous.





La présidente clôt la séance à 20h05 en remerciant les personnes présentes et elle convie tout le monde au verre de l'amitié.

Pour le comité du CARTEL,  
Valérie Python-Bernasconi, Présidente

Diffusion : 1 exemplaire aux Président(e)s des sociétés.  
1 exemplaire aux Vérificateurs des comptes.  
1 exemplaire aux membres du Comité du Cartel.  
7 exemplaires à la mairie de Meyrin.

Meyrin, 21 mars 2022 / VP/vs  
AG Cartel / 2022 / PV AG 14.03.2022